



Document d'attente de consentement dans le cadre des pré-indications onco-hématologie

La VALIDATION de la prescription dans SPICE après avoir reçu l'accord de la RCP constitue un PREALABLE INDISPENSABLE à l'envoi de prélèvement au laboratoire SeqOIA.

L'absence de validation de la prescription constitue une **non-conformité bloquante** au niveau du laboratoire SeqOIA qui ne peut pas acquitter la prescription dans son système informatique et par conséquent prendre en charge le prélèvement.

La validation d'une prescription dans SPICE impose de commencer par renseigner les données démographiques du patient et déposer dans SPICE le consentement *ad hoc* au format pdf.

La prescription au diagnostic d'un examen de séquençage pangénomique peut justifier un découplage du transcriptome tumoral d'une part et de l'exome tumoral associé à l'analyse constitutionnelle d'autre part.

Ce document d'attente doit être utilisé pour envoyer au laboratoire un ARN tumoral pour étude du transcriptome (analyse de génétique somatique), avant d'avoir recueilli le prélèvement et le consentement pour analyse de génétique constitutionnelle. Il doit être déposé dans SPICE en lieu et place de ce consentement.

Dans un second temps, les ADN (tumoral et non tumoral) peuvent alors être envoyés au laboratoire. Au préalable, l'assistant de prescription/chargé de parcours génomique demandera au laboratoire la réouverture de la prescription pour ajout du consentement *ad hoc* dans SPICE.